

Les systèmes productifs / les espaces productifs

En classe de troisième, la notion d'espace productif est abordée tandis qu'au lycée (en classe de première notamment) on aborde les systèmes productifs. Le concept de système productif est créé par les géographes F. Damette et J. Scheibling (*Le territoire français, permanences et mutations*, Jacques Scheibling, éd. Hachette, coll. Carré Géographie, 1995). Ce concept permet de dépasser la trilogie primaire/secondaire/tertiaire devenue inopérante. En effet, dans le contexte de la mondialisation et du cadre européen, la fabrication n'est qu'un maillon d'une chaîne d'opérations allant de la conception (secteur de la recherche et développement) à des services nombreux, souvent externalisés comme le marketing. Les méthodes de production industrielle se sont étendues à d'autres secteurs (industrie agroalimentaire, industrie du tourisme) et l'innovation est au centre de l'activité productive.

Le système productif désigne un ensemble d'activités productives fonctionnant en système (voir glossaire Géoconfluences). Un système productif se définit par 3 fonctions essentielles, dans la sphère sociale et économique :

- 1) sphère de la reproduction sociale : formation, enseignement, santé, commerce de détail, administrations publiques (fonctions régaliennes).
- 2) sphère de la production matérielle : production agricole et industrielle.
- 3) sphère périproductive : encadre la production en amont (services aux entreprises : financiers, commerciaux, informatiques) et en aval (commerce de gros, transports).

Un système productif se caractérise par le poids respectif de ces trois composantes et par les modes d'articulation entre elles. Apparaît donc aujourd'hui un complexe industrialo- tertiaire (plus ou moins développé et puissant selon les pays).

De nouvelles logiques de production sont apparues à partir des années 1960 et ont succédé au fordisme :

- le toyotisme, qui repose sur quatre principes : flux tendus, auto activation de la production, autonomisation de la production et les cinq zéros (zéro défaut dans la production grâce à des contrôles renforcés, zéro panne dans le processus de production, zéro papier à l'interne pour les informations sur les produits, zéro stock grâce aux flux tendus et à la production à la demande, zéro délai)
- le post fordisme se développe dans les années 1970 – 1980 (contexte de ralentissement de la croissance économique) et se traduit par une flexibilité accrue des emplois, une interconnexion des marchés financiers, une externalisation des tâches tertiaires et le recours à la sous-traitance, une relance de la consommation reposant sur les innovations et les nouveaux produits en découlant.

Contrairement au système productif, l'espace productif est situé. Les espaces productifs correspondent aux lieux où les activités économiques sont situées :

- des régions ; cas de la Bretagne pour la production agricole et agroalimentaire
- des bassins de productions ; cas de l'agglomération toulousaine pour l'industrie aéronautique et spatiale
- des sites ; cas d'une technopole comme Sophia Antipolis

Ces espaces regroupent des lieux de fabrication de biens matériels, des lieux de conception, des lieux de distribution. Les espaces productifs se distinguent des autres types d'espaces par leur nature économique.

Dans un contexte de mondialisation et de transformations des logiques de production, les espaces productifs français connaissent des mutations spatiales.

- Les grandes villes sous l'effet de la métropolisation renforcent leur poids. Leur centre se dédouble d'un quartier d'affaire (cas à Lyon, Bordeaux...). Les métropoles ont recours au marketing territorial afin d'attirer les entreprises. Les facteurs d'attractivité sont variés : accessibilité et connexion aux grands réseaux, services aux entreprises développés, marché de main d'œuvre et de consommation, qualification de la main d'œuvre, offre de formations supérieures et de recherche, qualité de vie...
- Des districts industriels et clusters se sont également renforcés : Plastics Valley à Oyonnax, Cosmetic Valley à Chartres. En 2004, la politique des pôles de compétitivité est initiée. Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des

entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et régionaux sont étroitement associés à cette dynamique. 54 pôles de compétitivité sont aujourd'hui labellisés.

- Les arcs atlantique et méditerranéen sont dynamiques. Marqués par la sous industrialisation lors des premières révolutions industrielles, les midis méditerranéen et atlantique ont largement bénéficié de la présence d'une population qualifiée : développement de l'aérospatial, aéronautique, électronique à Toulouse ; industries de pointe, aéronautique et armement en Aquitaine ; pôle pharmaco-médical à Montpellier. Les régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou Charente) ont vu le développement d'une agriculture très intégrée aux industries agroalimentaires. Dès 1987, René Uhrich évoque *La France inverse* qui se caractérise aujourd'hui par des espaces de forte modernisation agro-industrielle et/ou d'essor de la haute technologie et un retournement démographique en étant des espaces attractifs et métropolisés.
- Les régions frontalières du nord et de l'est bénéficient d'une situation géographique au cœur de la mégapole européenne, d'infrastructures les connectant aux axes européens. Ces régions ont également bénéficié de primes et d'aide de l'Etat et de l'Union européenne pour faciliter les implantations industrielles.
- Les littoraux (5500kms) sont variés et densément peuplés. Le tourisme y est une activité importante à toutes les échelles (nationale, européenne, mondiale). On compte sept grands ports maritimes (GPM) dont Le Havre et Marseille qui sont les mieux équipés pour le trafic de conteneurs. C'est également à Marseille que se trouve le siège de la CMA CGM, troisième exploitant de porte-conteneurs mondial.
- Les anciennes régions industrielles sont entrées en crise avec l'apparition des nouveaux pays industrialisés qui avaient fondé leur développement sur les industries lourdes ou de première révolution industrielle. Aujourd'hui ces anciens bassins industriels se tournent vers la patrimonialisation (le bassin minier du Nord Pas de Calais est inscrit au patrimoine de l'UNESCO) et des reconversions.

La France a connu de grandes mutations depuis les Trente Glorieuses ; la mondialisation, l'ouverture de l'économie ont modifié la localisation des activités.

Les sous-systèmes productifs

Les systèmes agricoles	Le système industriel	Les services
<p>- La France est le premier pays agricole de l'Union Européenne en raison de profondes mutations des systèmes agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> une révolution technique → mécanisation, irrigation, intrants. une révolution structurelle → croissance des exploitations une révolution sociale → forte chute du nombre d'agriculteurs - une agriculture devenue dépendante d'une chaîne de production (industries en amont → semences, intrants ; industries d'aval → transformation, conditionnement) - des espaces agricoles prospères, fortement spécialisés : grandes cultures céréalières et plantes industrielles intégrées aux industries agroalimentaires (bassin parisien) ; élevage intensif hors sols intégré aux industries agroalimentaires (Bretagne) ; cultures spécialisées (maraîchage, horticulture, arboriculture) - les espaces prospères présentent des fragilités et déséquilibres : des productions des marchés mondiaux, des agriculteurs soumis aux règles fixées par les IAA et la grande distribution, des espaces touchés par des problèmes écologiques - des espaces agricoles en difficulté : les régions d'espace extensif, les régions de polyculture, les régions de viticulture de masse. Mais de nouvelles perspectives : productions de niches économiques, produits labélisés, pluriactivité. 	<ul style="list-style-type: none"> - la France est la sixième puissance industrielle mondiale mais le pays le plus désindustrialisé parmi les quatre grands de la zone euro (Allemagne, Italie, Espagne). - une nécessaire adaptation au marché mondial de plus en plus ouvert à partir des années 1960 – 1970. - une désindustrialisation des régions du Nord et de l'Est / une industrialisation des métropoles régionales à l'Ouest (politique de décentralisation industrielle des années 1960 – 1970, création des pôles de compétitivité en 2004) - une affirmation des industries de haute technologie autour de Paris et dans les métropoles de l'Ouest et du Sud. - des secteurs porteurs : pharmacie, chimie, industries agroalimentaires, industries des matières plastiques, aéronautique, matériel ferroviaire. - une externalisation croissante de fonctions : recherche et développement, marketing, recrutement, gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> - une forte croissance de l'économie des services (80% du PIB en 2015) : augmentation de la consommation des ménages, nouvelles composantes immatérielles (investissement informatique, logiciels, recherche et développement, conseil), externalisation des services auparavant intégrés aux entreprises. - une distribution des activités de services aux particuliers corrélée à celle de la population. La hiérarchisation des équipements correspond à la taille démographique et l'aire d'influence des villes. - la croissance des activités tertiaires profite aux espaces périurbains : zones d'activités, centres commerciaux, équipements universitaires, services logistiques... - des services publics qui répondent à deux principes : principe d'égalité et principe de continuité. Mais la répartition spatiale de la fonction publique a connu des mutations (secteurs de la justice, de la santé). La répartition favorise aujourd'hui les métropoles (fonctions hospitalières, universitaires, administrations régionales). - la fonction publique participe des aménités jouant sur la sphère productive ; les espaces disposant de nombreux services publics voient leur attractivité renforcée. - le tourisme est un secteur important de l'économie française (5,3% du PIB en 2020), fragilisé par la pandémie de la COVID.

Bibliographie / Sitographie

Laurent Carroué, La France. Les mutations des systèmes productifs, Paris, 2013, Armand Colin

Alexandra Monot, Les espaces productifs en France, 2018, Bréal

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/systeme-productif>

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/espace-productif>

Une intervention de Laurent Carroué sur les espaces productifs en France et en Lorraine :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/histoire-geographie/wp/2018/02/22/les-espaces-productifs-1-approche-scientifique/>